

FORMATION PRATIQUE SUR PAROIS PRAXIBAT®

Objectifs

- Maîtriser les règles de l'art liées à l'isolation intérieure
- Pratiquer la mise en œuvre sur des parois à taille réelle

Public Visé

Artisans, entreprises générales du bâtiment, architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, commerciaux, bureaux d'étude.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles de l'art liées à l'isolation intérieure
- Pratiquer la mise en œuvre sur des parois à taille réelle

Méthodes et moyens pédagogiques

- Présentation en salle des bases techniques et réglementaires à connaître (projection de coupes techniques, règles de l'art et adaptation aux supports)
- Mise en œuvre de 4 isolants (laine de verre, coton, bois et chanvre) sur parois grandeur réelle, mise en œuvre des membranes d'étanchéité et test en soufflerie des travaux réalisés.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur agréé PRAXIBAT

✓ Pré Requis

Avoir une expérience dans le bâtiment. Français lu, parlé, écrit.

Parcours pédagogique

JOUR 1

8h30 – 12h00

- Les différentes techniques d'ITI et de leurs spécificités.
- Les performances thermiques des bâtiments français et la réglementation thermique.
- Les performances des différents systèmes d'isolation intérieure (appuis, ossatures, etc.).
- Les produits d'isolation (soufflés, projetés, en rouleau, en panneaux, synthétiques, naturels).
- Premières étapes et règles à respecter pour la mise en œuvre.

13h30 – 17h00

Pratique sur parois PRAXIBAT®

- Choix des murs supports : pierre, brique, parpaing ou pan de bois et choix de la technique de doublage : ossature bois ou métallique
- Pose des différentes sortes d'isolants dans les règles de l'art

JOUR 2

8h30 – 12h00

- La problématique de l'humidité sur le bâti ancien remontées capillaires et gestion de la vapeur d'eau.
- Les règles de l'art concernant la pose de membrane d'étanchéité (à l'air et à la vapeur) : adaptation au support, CPT, documents RAGE.
- Choix des membranes (coefficient Sd) et les risques de sinistres.

13h30 – 17h00

Pratique sur les parois isolées la veille

- Pose des membranes d'étanchéités, traitement des points singuliers : éléments traversants, réseaux, fenêtres, etc.
- Utilisation d'adhésifs de plusieurs natures (butyle, bandes de pontage, masse collante, etc.) et de plusieurs fabricants

JOUR 3

8h30 – 12h00

- Précautions particulières à prendre concernant les rénovations par étapes.
- La problématique du passage des réseaux : ventilation, électricité, chauffage.
- Les points sensibles de certaines techniques : soufflage, conduits de fumée, etc.
- L'importance de la conception et de la coordination d'un projet de rénovation globale
- Le test d'étanchéité à l'air : règles et process.

13h30 – 17h00

Pratique sur les trois ateliers ITE

- Traitement des derniers détails, contrôle des points singuliers
- Mise en pression des parois isolées par les apprenants et recherche de fuites
- Réalisation d'un test d'infiltrométrie sur un bâtiment test
- QCM en salle pour valider les points clefs de la formation

Pratique sur parois PRAXIBAT®

Méthodes et modalités d'évaluation

- QCM en salle pour revalider les points clés de la formation

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 7 à 12 Personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : ☐ Entreprise Individuelle ☐ SA ☐ SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :
CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.